



Wallonie

Commune de GEMBLOUX

LIVRE I – URBANISME

LIVRE II – AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Fonctionnaire délégué fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Société TML TOOLS demeurant rue du Stordoir, 69 à 5030 Sauvenière

Le terrain concerné est situé Rue du Stordoir, 69 à 5030 Sauvenière et cadastré Division 3, section D numéro 524P2.

Le projet consiste en l'extension d'un hall industriel et présente les caractéristiques suivantes :
Le projet s'écarte d'un règlement communal adopté avant l'entrée en vigueur du CoDT et devenu guide:
- profondeur du projet non conforme
- dégagement latéral non conforme

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables à l'adresse suivante : Service Urbanisme – Parc d'Epinal n°1 à 5030 GEMBLOUX

Vu la pandémie liée au Covid 19 et afin de limiter les croisements entre les citoyens, nous vous demandons de prendre un rendez-vous préalablement à la consultation du dossier (urbanisme@gembloux.be ou 081/626.369).

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service Urbanisme – Parc d'Epinal n°1 à 5030 GEMBLOUX

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 10 mai 2021 au 25 mai 2021 au collège communal avec la référence BC202100079 :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Collège communal, Parc d'Epinal n°1 à 5030 GEMBLOUX,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@gembloux.be

La Directrice générale



Vinciane MONTARIOL



Le Député-Bourgmestre



Benoît DISPA